

Le tableau 2 présente un état sommaire des ressources hydrauliques du Canada, établi d'après les relevés du Bureau fédéral des forces hydrauliques en date du 31 décembre 1949. Quant à l'énergie captée, le chiffre de 1948 est aussi donné pour fins de comparaison.

### 2.—Énergie hydraulique utilisable et captée, par province, 1948 et 1949

Province ou territoire	Énergie utilisable en 24 heures, à 80 p. 100 du rendement, décembre 1949		Turbines installées	
	Au débit minimum normal	Au débit normal de six mois	31 déc. 1948	31 déc. 1949
	h.p.	h.p.	h.p.	h.p.
Terre-Neuve.....	1,135,000	2,585,000	—	262,050
Île du Prince-Edouard.....	500	3,000	2,617	2,617
Nouvelle-Ecosse.....	25,500	156,000	140,884	145,384
Nouveau-Brunswick.....	123,000	334,000	133,347	133,347
Québec.....	8,459,000	13,064,000	5,939,697	6,130,097
Ontario.....	5,407,200	7,261,000	2,894,240	2,896,540
Manitoba.....	3,309,000	5,344,000	503,760	557,700
Saskatchewan.....	542,000	1,082,000	111,835	111,835
Alberta.....	507,800	1,258,000	106,560	107,225
Colombie-Britannique.....	7,023,000	10,998,000	1,009,769	1,238,069
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	382,500	814,000	28,069	28,469
<b>Canada.....</b>	<b>26,914,500</b>	<b>42,899,000</b>	<b>10,870,718</b>	<b>11,613,333</b>

Les chiffres des première et deuxième colonnes du tableau représentent l'énergie de 24 heures; ils sont fondés sur les rapides, les chutes et les emplacements de forces hydrauliques dont la chute ou hauteur possible de concentration a été mesurée ou pour le moins soigneusement estimée. Plusieurs rapides et chutes non relevés et d'une puissance indéterminée existent sur les rivières et cours d'eau d'un océan à l'autre (particulièrement dans les régions septentrionales les moins explorées); ils ne pourront figurer aux tableaux que lorsque seront terminés des relevés plus détaillés. Il n'est pas tenu compte non plus, à moins que des études définies n'aient été faites et que les résultats en soient connus, des concentrations d'énergie réalisables sur les rivières et cours d'eau à pente graduelle, où des chutes économiques pourraient être aménagées au moyen de barrages. Aussi, quant aux aménagements possibles, les chiffres de l'énergie utilisable (pour deux débits différents) ne représentent que les *possibilités minimums en hydro-électricité du Canada*.

Les troisième et quatrième colonnes donnent la puissance totale des roues hydrauliques effectivement installées; ces chiffres ne doivent pas être mis en comparaison directe avec ceux des première et deuxième colonnes pour établir le pourcentage de l'énergie hydraulique captée. Aux emplacements exploités, la puissance des roues hydrauliques installées est en moyenne 30 p. 100 plus grande que le chiffre correspondant des disponibilités maximum figurant en deuxième colonne à l'égard de ces mêmes emplacements. Les chiffres ci-dessus indiquent donc que les *ressources d'énergie hydraulique connues* permettront l'installation de turbines d'une puissance de plus de 55 millions de h.p.; de plus, les turbines installées au 31 décembre 1949 ne répondent que pour 21 p. 100 environ des ressources connues.

Le tableau 3 montre clairement l'augmentation constante de la puissance des aménagements depuis le début du siècle, de même que l'accroissement marqué des installations au cours des années de guerre 1942 et 1943. En 1949, par suite de l'activité intense de la construction hydro-électrique, plus de 480,000 h.p. viennent s'ajouter à la puissance totale du pays; un grand nombre d'usines et de rajouts sont en voie de construction.